

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 26 juin 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16 et 17 juin 2014

2014 DU 1043 Dénomination place Aurélie Nemours - ZAC Paris Rive Gauche (13e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu le projet en délibération, en date du 3 juin 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer la dénomination "place Aurélie Nemours" à la place identifiée par l'indicatif FM/13, projetée dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Paris Rive Gauche, dans le 13e arrondissement ;

Vu l'avis du conseil du 13e arrondissement, en date du 10 juin 2014 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 9e commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination "place Aurélie Nemours" est attribuée à la place FM/13 destinée à devenir publique, située au numéro 56, avenue de France, à Paris 13e.